Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 72 (1946)

Heft: 10

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES (Section S. I. A.)

Rapport du président sur l'exercice 1945

présenté à l'Assemblée générale annuelle du mardi 8 mars 1946.

Messieurs et chers collègues,

Les activités de la S. V. I. A. et de son Comité se sont déroulées au cours de l'exercice 1945 sans à-coups ni heurts, en grande contradiction avec le spectacle que le monde aux alentours nous a donné. Il n'y eut ni chute de dictateurs — ils n'existent pas chez nous — ni crise ministérielle. Nous n'avons au Comité que des «serviteurs de la communauté » aux attributions strictement fixées par l'arti. le 5 des statuts, et chargés de l'administration intérieure de la Société, de sa représentation au dehors et de la propagation de ses principes. Ce Comité, dont vous êtes en droit d'exiger une fidélité à toute épreuve et un dévouement absolu à sa tâche, ne peut vous donner dans son rapport qu'un compte rendu succinct et presque analytique de son travail et des diverses activités au sein de la S. V. I. A.

Il serait fort utile — mais cela nous mènerait trop loin — d'examiner celles-ci dans leurs rapports avec la collectivité qui nous entoure, avec les conditions politiques, économiques et sociales d'aujourd'hui, dans notre Suisse romande et au dehors de nos frontières. Nous en tirerions sans doute des enseignements utiles. Nous pourrions mieux mesurer les points faibles de notre action, découvrir les voies par lesquelles notre influence et nos principes pénétreraient jusqu'à l'entendement du public. Bornons-nous ici à affirmer que nous ne saurions aujourd'hui, moins que jamais, placer trop haut et respecter trop fidèlement, avec une volonté déterminée et sans compromis, l'engagement central de nos statuts. C'est celui qui, au premier article, situe au premier rang «la valeur de la personne»:

« La S. V. I. A., section S. I. A., a pour but d'entretenir chez ses membres le sentiment de la dignité professionnelle. »

Et à l'article 3:

« Les membres de la Société sont fermement résolus à élever et à maintenir au plus haut degré possible la considération due à leur rang, aussi bien dans le domaine moral que dans le domaine professionnel. Ils le feront même si leurs intérêts personnels devaient en souffrir. »

Ces principes désignent clairement nos responsabilités en même temps que l'armature solide de notre vie professionnelle individuelle et collective. Le pays que nous voulons servir a besoin de cette force en présence des grands et graves problèmes d'aujourd'hui et de demain.

Effectif.

L'annuaire paru le 30 septembre 1944 indiquait pour notre section 308 membres, augmentés au 31 décembre suivant à 316. Dès lors, nous avons eu le regret de perdre 3 membres décédés auxquels nous garderons un fidèle souvenir: MM. Léon de Rham, ingénieur, Eugène Jost et Charles Braun, architectes.

6 membres ont démissionné, par contre 25 nouveaux membres sont venus grossir nos rangs, portant le nombre total actuel à 332, dont 70 architectes, 172 ingénieurs civils, 32 ingénieurs électriciens, 47 ingénieurs mécaniciens, 11 ingénieurs ruraux et topographes.

Les nouveaux membres sont les architectes : MM. Marius Amann, Fritz Brugger, J.-L. Butticaz, Charles Dubois, C.-O. Lauti ; les

ingénieurs civils: Gaston Abetel, Michael Brisby, Edouard Bruttin, Giulio Capponi, François Cloux, Maurice Cosandey, J.-P. Daxelhofer, Charles Décombaz, Jacques Desmeules, Pierre Fallet, André Gardel, Paul Gorjat, Pierre Maillard, Henri Mayor, Charles Pfister, Olivier Subilia; les ingénieurs électriciens et mécaniciens: Philippe Bérard, A.-Jean Boissonnas, René Cornaz, Roger Deslex.

Finances.

Celles-ci, confiées aux soins d'un caissier vigilant, au rapport duquel nous nous référons, sont saines, le bilan boucle par un modeste bénéfice de 814 fr. 80.

Activité du Comité.

Le Comité a continué, en 1945, la tâche que vous lui aviez confiée, dans la même composition qu'en 1944, sauf pour ce qui concerne le caissier, M. Oscar Carroz ayant été remplacé par M. Maurice Ebner. Les dix séances ont été consacrées aux affaires courantes et à l'examen des multiples problèmes et préoccupations qui sont le lot habituel du Comité S. V. I. A. Il s'est efforcé de veiller à la défense des intérêts de la Société et de ses membres, d'apporter son concours aux pouvoirs publics et à la collectivité, selon la mesure de nos moyens et de cultiver nos relations amicales avec nos sections sœurs.

Citons la préparation des conférences, qui incombait cette année à notre Société, et les délégations assumées par divers membres du Comité, aux assemblées générales des autres sections romandes, à diverses autres manifestations, aux séances du Conseil de la Société académique vaudoise dont nous sommes un membre collectif, etc.

Conférences et excursions 1945-1946, organisées en collaboration avec l'A.³ E.² I. L.

En voici la liste que nous ne pourrons commenter en détail. Qu'il nous suffise de dire notre vive reconnaissance à tous ceux qui nous ont apporté une contribution riche et précieuse et dont les exposés ont toujours été vivement appréciés.

La série de l'hiver 1944-1945 s'est achevée par les conférences suivantes :

12 avril 1945. Présentation d'un film documentaire : Le liquide idophore, relatif aux études dans le domaine de la télévision, présenté par l'Institut de physique technique de l'E. P. F. — 20 avril 1945. M. le professeur L. Hegg: Les plans d'ensemble dans la mensuration cadastrale suisse. — 4 mai 1945. M. Ed. Virieux, architecte de l'Etat: L'aménagement territorial du canton de Vaud. Les villes et les villages. Conférence à laquelle la Société vaudoise des Beaux-Arts a été invitée.

Série de l'hiver 1945-1946: 30 octobre 1945. M. le professeur Charles Haenny: L'énergie atomique. Cette conférence publique a été organisée en collaboration avec la Société vaudoise des Sciences naturelles. — 17 novembre 1945. M. le Dr h. c. R. Stadler, directeur des Câbleries et tréfileries de Cossonay: Les métaux non ferreux en Suisse. M. A. Pilet, directeur du Plan d'extension: Plan d'extension d'un quartier lausannois. — 7 décembre 1945. M. Ed. Virieux, architecte de l'Etat: Plans communaux et plan national d'aménagement. — 18 janvier 1946. M. P. Soutter, ingénieur à Zurich: L'aéroport de Kloten. — 1er février 1946. M. Mussard, ingénieur, Zurich, chef du bureau S. I. A. pour la reconstruction des régions dévastées: Problèmes et perspectives de la reconstruction. — 15 février 1946. M. le professeur Colombi: Les installations génératrices en aérodynamique. — 1er mars 1946. M. Maurice Koulicowitch, ingénieur à Genève: Procédés photoélectriques pour mesurer les longueurs. — 20 mars 1946. M. W. Moser, architecte à Zurich. Conférence publique sur Les tendances de l'architecture américaine.

Les excursions suivantes eurent un plein succès et laissèrent aux participants des souvenirs durables :

9 juin 1945. Excursion à Genève pour la visite du chantier du nouveau Pont des C. F. F. et du tunnel de raccordement, la Jonction, ainsi que de l'aéroport de Cointrin, avec réception charmante de nos confrères genevois. — 30 juin 1945. Excursion à Vevey: Visite des Ateliers mécaniques et de leur nouveau laboratoire de machines hydrauliques. — 10 novembre 1945. Excursion à Sainte-Croix avec visite aux établissements Thorens.

Notons encore:

La participation à la séance suivie d'une conférence de la Société vaudoise des Sciences naturelles du 27 juin 1945; aux conférences données à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, le 30 juin 1945, relatives à la soudure électrique; à une conférence de M. Laprade, architecte à Paris, organisée par le Groupe professionnel des architectes pour les relations internationales.

Assemblées ordinaires.

A l'occasion de cinq conférences, dont deux en 1945 et trois en janvier, février et mars 1946, les participants se sont constitués en assemblée ordinaire pour permettre la présentation de candidatures et d'autres communications.

Activité des commissions et délégations.

Voici, à titre documentaire, la composition des commissions: Commission de la Série des prix: MM. G. Lerch, président et Ad. Raach; suppléant, M. F. Panchaud. — Commission paritaire des Occasions de travail: Nos délégués: MM. F. Gilliard, suppléant Ch. Brugger; O. Carroz, suppléant, R. Bolomey; J.-P. Vouga, suppléant J. Perrelet. — Commission du Contrat collectif: MM. E. d'Okolski, président, P. Meystre, J. Zwahlen, F. Gilliard, W. Baumann. — Délégué à la Commission vaudoise de la lutte contre le chômage: M. F. Gilliard.

Dans la Commission formée par les sections romandes pour l'étude de la révision des Normes 118, MM. O. Carroz et R. Bolomey ont fourni, encore en 1945, un effort considérable. Mais nous remercions aussi M. le professeur A. Stucky et M. Maurice Derron pour la part importante prise à l'étude et à la rédaction française de ces textes.

Délégation S. V. I. A. auprès de la Municipalité de Lausanne: Conformément à la mission donnée au Comité par l'assemblée de mars 1945, celui-ci a délégué trois de ses membres pour apporter à la Municipalité son concours en vue d'études préparatoires pour création de logements économiques. La Municipalité demanda à cette délégation de collaborer avec l'Office du logement pour assurer la commande et le montage rapide de quelques baraquements d'habitation, et de fournir en outre des propositions tendant à réaliser un ou deux groupes d'habitations permanentes. La délégation fit appel à deux membres architectes de la S. V. I. A. pour établir de telles propositions avec études sommaires d'implantation sur des terrains communaux.

Toutefois, la Municipalité ne fut pas en mesure de donner suite à ses intentions, l'entreprise privée ayant préparé entre temps la mise en œuvre de constructions de ce genre et sollicité l'aide communale sous forme de subventions.

La remise de travaux d'architecte, pour la construction de telles maisons, à nos membres, travaux que l'appel de la Municipalité nous avait fait espérer, n'a donc pu être réalisé. Nous tenons à dire à ce propos que les relations de la S. V. I. A. et de son Comité avec la Commune de Lausanne et sa Direction des travaux furent toujours les meilleures. Nous exprimons à la Municipalité et aux représentants de la Direction des travaux notre gratitude pour la confiance qui nous a été témoignée. Nous serons heureux de pouvoir à l'avenir aussi, apporter une contribution utile à l'étude des grands problèmes urbains qui sont la tâche de demain. Il serait souhaitable à cet égard que la Municipalité nous fournisse les occasions et la documentation nécessaires pour la discussion de ces projets dans nos séances, notamment de celles du Groupe des architectes.

Le rapport de la Commission vaudoise des occasions de travail, rédigé par M. Fréd. Gilliard, architecte, rend compte

des préoccupations et études de cet utile organe de liaison entre un certain nombre d'associations et de corporations et les administrations cantonales et communales. Ce sont, en particulier, les problèmes posés par la pénurie des logements, les subventions à adapter aux nécessités de la construction de logements à loyer modeste, le déséquilibre entre le prix de la construction et le taux des loyers, etc. La commission technique déléguée auprès de l'Office cantonal du travail a accompli, d'autre part, une tâche importante en examinant tous les dossiers de demandes de subventions. Il y eut pendant l'hiver 1945: Travaux de chômage = 391 demandes comportant 8 500 000 fr. de travaux; lutte contre la pénurie des logements = 136 demandes pour 14 300 000 fr. de travaux; dès le 1er janvier 1946: 77 demandes pour 11 350 000 fr. de travaux.

MM. F. Chenaux et A. Paris, délégués S. V. I. A. au Comité de patronage du «Bulletin technique», présentent un rapport d'un grand intérêt sur notre périodique qui fait preuve d'une vitalité réjouissante. Il réalise en effet le programme qui lui est tracé, c'est-à-dire d'être: une publication de haute tenue scientifique et technique en reproduisant des mémoires et des études sur des problèmes techniques d'actualité; le reflet de la construction et de travaux, notamment de Suisse romande: publication de résultats de concours d'architecture, description de machines et d'euvrages de génie civil, etc., une source de documentation technique; un instrument de solidarité professionnelle par les comptes rendus d'assemblées diverses de la S. I. A. et de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

Le chiffre record de 364 pages atteint durant l'année écoulée et surtout la qualité et la richesse variée de leur contenu justifient pleinement les remerciements et les félicitations adressées au rédacteur de notre organe « qui exprime Joyalement le labeur technique de notre pays romand ».

L'activité du Bureau d'entraide technique s'est maintenue en 1945 dans les divers domaines qui l'intéressent, selon le rapport de son directeur, M. L. Delacoste. Le nombre des inscriptions s'est élevé à 106. 52 chômeurs ont pu être occupés au bureau : 18 ingénieurs, 7 architectes, 13 techniciens et 14 dessinateurs, totalisant 4919 journées de travail, soit 700 de plus que l'an dernier. Le total des salaires s'est élevé à 67 182 fr., le salaire journalier moyen à 13 fr. 65. Le nombre journalier des présences a atteint son maximum en février avec 26 chômeurs occupés.

L'activité du B. E. T. en tant que bureau de placement, s'est poursuivie dans des conditions assez difficiles, la plupart des inscrits étant en général des personnes âgées. Il a été possible cependant de placer dans des emplois stables 16 personnes et de procurer en outre 58 placements provisoires, comportant 2710 journées de travail. Le B. E. T. accomplit ainsi une tâche sociale de première nécessité, tout en rendant de signalés services aux administrations, entreprises et bureaux privés qui bénéficient de son activité.

M. G. Lerch, architecte, président de la Commission paritaire de la Série de prix, a la satisfaction de rapporter sur l'évident succès de l'édition unifiée de 1944/45, épuisée en moins de deux mois. Un léger déficit ne put cependant être évité à la suite de l'augmentation du nombre des pages de 700 à 950, reconnue nécessaire au cours des travaux préparatoires.

L'édition de 1946/47, dès maintenant mise au travail, bénéficiera cependant de l'effort accompli et d'un grand nombre de dépenses faites une fois pour toutes, ce qui permet d'espérer pour l'avenir un résultat financier plus brillant. La tentative d'intéresser la section genevoise de la S. I. A. à la Série des prix n'a pu aboutir jusqu'ici, à cause de l'instabilité des prix actuels.

Le président de la Commission remercie particulièrement ses collaborateurs de la S. V. I. A., MM. Raach et Panchaud pour le travail accompli avec un parfait dévouement.

La Commission pour l'étude d'un Contrat collectif avait reçu pour mission la tâche d'examiner les bases d'un tel contrat et d'établir un projet sous une forme qui serait acceptable pour les patrons, membres de la S. V. I. A., et également pour les employés, membres de la Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud.

Après étude d'un avant-projet présenté par cette dernière, la Commission a rédigé un projet considérablement remanié, soumis lui-même encore à un examen approfondi, à la lumière des diverses suggestions faites entre autres par le Groupe d'études des ingénieurs S. V. I. A. La Commission sera prochainement en mesure de formuler ses propositions au Comité S. V. I. A. qui devra les soumettre aux membres. Elle estime que l'établissement d'un contrat collectif est désirable. Il paraît nécessaire de solutionner ce problème malgré les difficultés, car une bonne entente entre patrons et employés, réalisée dans ce domaine, aurait une valeur sociale considérable.

Mentionnons encore au chapitre nominations que M. Jean Tschumi, architecte, professeur à l'Ecole d'architecture, a été appelé à remplacer au Comité central M. Fréd. Gilliard, démissionnaire. Nous exprimons à ce dernier notre reconnaissance pour la contribution qu'il a apportée au cours d'un bon nombre d'années aux travaux du Comité central, où il a été un digne représentant de nos tendances romandes. Que M. Tschumi reçoive en même temps nos félicitations et nos vœux pour une collaboration fructueuse au sein de notre Comité directeur suisse. Nous sommes certains qu'il y fera aussi cet apport nécessaire de la pensée et de l'action romandes, indispensables à l'heureux équilibre des forces et des activités de la S. I. A.

Enfin, nous noterons encore que le Conseil d'honneur romand s'est reconstitué, sous la présidence de M. Fulpius, architecte à Genève, avec comme membres, MM. Le Coultre, Genève, Laverrière et Paris, Lausanne et Burgener, Sion.

Groupe des architectes.

Il a poursuivi son activité sous la présidence de M. Ad. Burnat, de Vevey. En plus de ses séances administratives, le Groupe a fait deux excursions, qui se montrèrent des réussites: l'une au Château d'Hauteville sur Vevey, demeure fastueuse du XVIIIe siècle; l'autre à l'Abbatiale de Payerne, admirable sanctuaire dont la restauration en cours est une œuvre de grand mérite.

Le Groupe a mis à l'étude un certain nombre de questions ayant trait aux intérêts professionnels de ses membres, à leurs rapports avec un public encore trop peu renseigné sur nos principes et avec les pouvoirs publics, auxquels les architectes voudraient apporter un concours utile pour la solution des problèmes d'intérêt public. Le Groupe prend aussi une grande part au développement de l'Ecole d'architecture, qu'il suit avec l'attention la plus sympathique.

Formation du Groupe d'études des ingénieurs S. I. A.

C'est avec une vive satisfaction que nous avons enregistré la constitution, en novembre 1945, de ce nouveau groupe. Il a été formé sur l'initiative de quelques jeunes ingénieurs, précoccupés à juste raison de la situation professionnelle, économique et sociale de l'ingénieur, ainsi que du développement si nécessaire de sa valeur professionnelle et de sa

culture générale. Ce jeune groupe a aussitôt reçu l'appui de membres aînés ainsi que du Comité S. V. I. A. Celui-ci ne pouvait mieux faire que d'applaudir à tout effort tendant à perfectionner l'équipement intellectuel et professionnel de l'ingénieur et à rendre celui-ci plus apte à affronter ses responsabilités sociales.

Souhaitons donc au Groupe d'études un plein succès, enregistrons avec plaisir celui qu'il a déjà obtenu avec les cours qu'il a institués et remercions-le d'avoir provoqué par un dynamisme communicatif un nombre appréciable de nouvelles candidatures.

Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne.

Les attaches profondes qui ont lié de tout temps notre Société à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne font que les destinées de celle-ci nous touchent de près. L'Ecole est en quelque sorte, et pour beaucoup d'entre nous dans un sens profond, notre maison; foyer de culture, source de savoir, école de la personnalité, lieu d'origine d'amitiés indéfectibles. C'est pourquoi la S. V. I. A. a assisté au cours des années, avec un intérêt toujours accru, à l'heureuse évolution qui a conduit l'Ecole des humbles logis de la rue de la Tour et du Valentin à la place Chauderon et de là dans le palais de Beauregard; qui a aussi amplifié admirablement sa puissance d'action dans le pays et au delà de nos frontières, en lui adjoignant une Ecole d'architecture dont la jeune renommée va en grandissant. Elle la mérite par la valeur et l'originalité de son enseignement, ses méthodes de formation et la distinction de son chef.

Enfin — et c'est ce que notre rapport d'aujourd'hui ne peut omettre de dire — la S. V. I. A. voit avec joie et fierté la vieille « Ecole d'ing. » retrouver une jeunesse pleine de vie et d'allant, une brillante renaissance sous le titre d'« Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne ». Nous la félicitons d'avoir obtenu ce nouveau titre qui n'est pas une vaine parure, mais l'expression d'une solide réalité et la promesse d'un bel avenir. Nous exprimons notre gratitude non seulement aux pouvoirs publics, lesquels, avec une parfaite compréhension, ont pris une telle décision, mais surtout à celui qui préside avec sagesse et clairvoyance aux destinées de l'Ecole et qui a mis tout l'effort de sa pensée et de son esprit d'initiative, toute sa persévérance et son cœur à son service, M. le directeur A. Stucky.

Quelques mots suffiront pour conclure ce rapport général. Avant de quitter aujourd'hui cette sorte de chantier de travail qu'a été, pour mes collègues et moi, le Comité où votre confiance nous a placés, je me soumets volontiers à l'inspection critique de l'ouvrage fait, à la «reconnaissance des travaux». Croyez bien que la critique la plus sévère sera celle du président sortant lui-même, qui connaît le mieux les insuffisances de la tâche accomplie. Mais il se souviendra avec reconnaissance et émotion de l'appui qu'il a reçu des membres du Comité et de vous tous.

Le président : E. d'Okolski, architecte.

Constitution du nouveau comité de la S. V. I. A.

Président: M. H. Matti, ingénieur, Chamblandes, Pully. Vice-président: M. le professeur J. Tschumy, architecte, à Lausanne.

Secrétaire : M. Maurice Derron, ingénieur, à Lausanne. Caissier : M. Maurice Ebner, ingénieur, rue Beau-Séjour, Lausanne.

Membres: MM. L. Marguerat, ingénieur; Perrelet et Quillet, architectes.